



Chers résidents,

Alors que nous nous préparons à accueillir la saison estivale, je souhaite prendre un moment pour réfléchir à tout ce que notre communauté a vécu et accompli ensemble au cours des derniers mois.

L'hiver dernier nous a apporté d'importantes accumulations de neige, ce qui a certainement posé des défis pour certains résidents et ajouté aux exigences du quotidien. Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre patience et votre coopération tout au long de la saison. Nous avons également traversé une élection provinciale et une élection fédérale, en plus de composer avec l'incertitude persistante liée aux tarifs internationaux. Malgré ces défis, la force, la résilience et l'esprit communautaire de la Municipalité de Russell ont continué de briller.

L'été qui s'en vient représente une belle occasion de se retrouver, de se ressourcer et de profiter de tout ce qui rend notre communauté si exceptionnelle. Que ce soit sur une terrasse, autour d'un barbecue, ou simplement lors d'une soirée entre amis et voisins, ces moments partagés nous rappellent l'importance de nos liens communautaires et la richesse de notre vie locale.

Grâce au travail de plusieurs groupes et organismes communautaires, une belle programmation d'activités s'offre à nous cet été. En voici quelques exemples :

- Festival d'été à Embrun – du 12 au 15 juin
- Célébrations de la Fête du Canada
- Rencontrez-moi sur la rue Principale à Marionville – le mercredi 9 juillet
- Rencontrez-moi sur la rue Principale à Russell – le mardi 15 juillet
- La foire de Russell – du 14 au 17 août

Ce ne sont là que quelques-uns des nombreux événements à venir. Je vous invite à consulter régulièrement notre site Web et à vous abonner à nos mises à jour pour ne rien manquer. J'ai bien hâte de participer à ces activités et d'échanger avec vous tout au long de l'été.

Les travaux se poursuivent également sur le plus grand projet municipal de notre histoire — le nouveau complexe récréatif. Cet investissement d'envergure profitera aux générations futures et reflète notre engagement collectif envers une communauté en santé, active et connectée.

De plus, des travaux majeurs d'infrastructure auront lieu à Russell et à Embrun au cours de l'été. Ces améliorations sont essentielles pour répondre aux besoins d'une population en croissance et pour bonifier les services au quotidien. Nous savons que ces chantiers peuvent entraîner certains inconvénients temporaires, et nous vous remercions sincèrement pour votre patience et votre compréhension.

Au nom du Conseil, je vous souhaite à toutes et à tous un été agréable, sécuritaire et rempli de beaux moments. Merci pour votre engagement, votre appui continu et votre esprit communautaire. Ensemble, continuons à bâtir un avenir fort et dynamique pour la Municipalité de Russell.

Mike Tarnowski, MBA
Maire, Municipalité de Russell



Projets de construction d'été

Suivre Municipal511.ca pour les fermetures de route et détours.

Par la Municipalité de Russell



- Pavage du chemin Burton en collaboration avec la ville d'Ottawa.
- Reconstruction de l'égout pluvial de la rue Notre-Dame. Cet été, la phase 1 sera achevée, de la rue Lapalme au 958, rue Notre-Dame. Suivez le site Russell.ca/rueNotreDame pour obtenir plus de détails et connaître l'état d'avancement du projet.
- Remplacement d'un pont sur le chemin St-Pierre entre la route 300 et la route 200. Les travaux sont prévus après le 15 juillet 2025.
- Infrastructure@russell.ca

Par les Comtés unis de Prescott et Russell (CUPR)



- Le projet de réhabilitation du pont de la rivière Castor Est a débuté en mai. Le pont, situé sur le chemin South Russell, au nord de la route 400, sera fermé à la circulation pendant les travaux qui devraient durer jusqu'à l'automne 2025.
- Construction d'un carrefour giratoire à l'intersection du chemin de comté 3 (rue Notre-Dame/Route 500 Ouest) et du chemin de comté 5 (chemins Limoges/St-Albert). Des fermetures temporaires de chemins sont prévues durant les travaux de construction qui se termineront à la fin de l'automne 2025.
- TravauxPublics@prescott-russell.on.ca



Rencontrez-moi sur la rue principale

Nous vous invitons à participer à l'événement Rencontrez-moi sur la rue principale le mardi 15 juillet 2025, de 17 h à 20 h à Russell.

Ce rassemblement communautaire comprendra des kiosques de nourriture et de boissons, de la peinture sur visage, des exercices de sécurité incendie, une zone pour les jeunes, de la musique locale, des activités de plein air et des kiosques d'organismes locaux à but non lucratifs. Du plaisir pour toute la famille! L'entrée est gratuite.

Une section de la rue Concession sera fermée de 14 h à 21 h, l'accès étant réservé aux piétons.

Pour plus d'informations :
Russell.ca/RencontrezMoi.



Soyez informé sur VOTRE Municipalité!

Soyez les premiers à recevoir l'information! Inscrivez-vous à nos courriels à Russell.ca/abonner.

Suivez-nous sur Facebook, Instagram, X et LinkedIn.



@MunRussellTwp



Expo photo 2025

Nous invitons les photographes amateurs et professionnels à soumettre leurs images pour l'exposition photographique d'ici le 25 août 2025.

Le thème cette année est « De près et en toute intimité ».

Pour tous les détails :
Russell.ca/PhotoExpo25FR.

Participez à l'élaboration du budget 2026!

La Municipalité de Russell entamera bientôt la préparation du budget 2026, un processus qui débutera officiellement en septembre. Fidèles à notre engagement envers la communauté, nous lancerons un sondage public pour permettre à tous les résidents de partager leurs priorités et leurs commentaires.

Une séance de consultation publique aura également lieu le 8 septembre 2025 à 19 h. Ce sera l'occasion pour les résidents de poser des questions, de soumettre des idées ou des demandes budgétaires précises. Impliquez-vous et contribuez à façonner l'investissement de vos taxes dans notre communauté!

L'avis des résidents est essentiel à l'élaboration d'un budget équilibré et responsable. Vos opinions aident le Conseil et l'administration à prendre des décisions éclairées, fondées sur les besoins et les aspirations collectifs.

Restez à l'écoute pour les détails du sondage et de la consultation. Nous avons hâte de connaître votre avis!



Photo: Elizabeth Bahi-Séguin



Piscine publique

Visitez la piscine publique centenaire de Russell cet été! Nous offrons du temps de natation publique chaque jour!

Vous pouvez consulter l'horaire au Russell.ca/piscine.



Rappel : les chiens doivent être tenus en laisse sur toutes les propriétés publiques, sauf dans le parc canin. Les propriétaires doivent toujours ramasser les besoins de leur chien.



Permis de piscine

Avez-vous l'intention d'installer une piscine ou un spa? Les piscines et les spas d'une capacité de 18 pouces d'eau ou plus nécessitent un permis.

Pour en savoir plus sur les exigences, consultez Russell.ca/PermisPiscine.

Collectes spéciales

- Journée dons de voisinage gratuits : 14 juin et 16 août.

Téléchargez le calendrier des collectes 2025 à Russell.ca/ordures ou obtenez une copie à l'Hôtel de ville.



Visitez nos placottoirs!

Nos deux placottoirs sont de retour à Embrun et Russell cette année! Venez jouer aux échecs, vous détendre et profiter de ces espaces publics.

Détails à Russell.ca/placottoir.

Accélérez vos petits projets résidentiels!

Du 6 mai au 2 septembre, demandez un permis de construction en 48 heures pour de petits projets résidentiels tels que des terrasses, des remises ou rénovations résidentielles mineures.

Soumettez votre demande avant midi le lundi. Les permis seront émis le mercredi matin si toute l'information est fournie et que la proposition est conforme au Code du bâtiment de l'Ontario et aux règlements de zonage municipaux.

Pour plus d'information, consultez le Russell.ca/Construire ou inspections@russell.ca.



Étude sur les redevances d'aménagement

La Municipalité de Russell mène actuellement une étude sur les redevances d'aménagement (RA) afin de planifier la croissance future de notre communauté et de s'assurer que les nouveaux projets de développement contribuent équitablement aux infrastructures et aux services qui soutiennent nos résidents.

Les RA sont des frais perçus auprès des développeurs pour aider à financer la construction de nouvelles routes, de parcs, de systèmes d'eau potable et d'eaux usées, ainsi que d'autres services essentiels requis à mesure que notre communauté prend de l'expansion. Cette étude est un outil important qui permet d'assurer un financement responsable et durable de la croissance, afin de maintenir la qualité de vie élevée à laquelle nos résidents s'attendent, sans alourdir la charge fiscale des contribuables actuels.

Dans le cadre de ce processus, nous organiserons des séances de consultation publique où les résidents pourront en apprendre davantage sur l'étude des RA, poser des questions et formuler des commentaires. Nous voulons entendre votre opinion et veiller à ce que ce plan reflète les priorités et les besoins de notre communauté en pleine croissance.

Restez à l'affût des prochaines dates et des détails pour savoir comment participer. Vos commentaires contribueront à façonner l'avenir de notre municipalité!

Rappels de sécurité d'été

Avec l'arrivée de l'été, le Service des incendies de la Municipalité de Russell ainsi que divers départements de la Municipalité seront présents dans la communauté. Venez nous rencontrer lors de ces événements spéciaux : Festival d'été à Embrun le 14 juin, Rencontrez-moi sur la rue Principale le 15 juillet, ainsi que la foire de Russell du 14 au 17 août.

Pendant la saison estivale, nous demandons à tous les résidents de porter une attention particulière aux règlements concernant la sécurité incendie dans notre communauté. Contacter le Département de la sécurité publique et exécution des règlements lors de planification d'événements spéciaux à bylaws.reglements@russell.ca.

Feux en plein air

Tous les feux en plein air nécessitent un permis de feu, émis au moins 24 heures avant le début du brûlage. Les permis coûtent 40 \$ et peuvent être obtenus en personne ou par la poste à l'Hôtel de ville.

Interdictions de feu

Les interdictions de feu sont mises en place lorsque des préoccupations de sécurité l'exigent. AUCUN feu n'est permis lorsqu'une interdiction est en vigueur. Il est de votre responsabilité de vérifier si une interdiction est en place. Vous pouvez vous abonner pour recevoir des alertes à Russell.ca/abonner.

Feu de camp

Un permis n'est pas requis pour un feu de camp récréatif, mais certaines règles doivent être suivies. Votre feu de camp :

- ne doit pas mesurer plus de 0.5 mètres cube ;
- doit être confiné et situé dans la cour arrière seulement, à au moins 4.5 mètres de toute ligne de propriété et d'éléments combustibles ;
- doit être surveillé en tout temps par une personne d'au moins 18 ans jusqu'à ce qu'il soit complètement éteint.



Avant d'allumer, vérifiez les Avis d'interdictions de feu à Russell.ca/InterdictionFeu.

Feux d'artifice

Les feux d'artifice à l'usage du consommateur (à faible risque) ne sont pas permis dans les parcs. Ils sont permis sur votre propriété entre le coucher du soleil et 23 h les jours suivants :

- La veille, le jour même et le lendemain de la Saint-Jean-Baptiste.
- Deux jours avant, le jour même et deux jours après la fête du Canada.

Assurez-vous que votre adresse civique est visible

Les enseignes d'adresse 9-1-1 ne servent pas seulement à identifier l'adresse civique d'une propriété, elles jouent aussi un rôle essentiel en aidant les services d'urgence à localiser rapidement l'endroit où une aide est requise—ce qui améliore les délais d'intervention dans les situations urgentes.

Selon le Règlement sur l'adressage civique et le protocole 9-1-1 (no 116-2014), le numéro civique de chaque propriété doit être clairement visible de la rue, soit à l'aide d'une enseigne 9-1-1 ou en affichant le numéro directement sur le bâtiment.

Nous encourageons tous les propriétaires à s'assurer que leur adresse civique est bien indiquée, particulièrement en cas d'urgence. Si vous croyez que votre adresse n'est pas adéquatement identifiée, veuillez communiquer avec le service de l'aménagement du territoire à planning@russell.ca.

